Ecole élémentaire DESCARTES
Allée des tilleuls
37190 AZAY LE RIDEAU

Conseil d'école du mardi 18 octobre 2016

Présents :
Parents d'élèves : Mme Da Silva, M Maréchaux, Mme Raimbault Barrabé, Mme Lainé, Mme Dalus, M Bouthonnier, Mme Leborgne, Mme Bersan, Mme Guérineau, M Ferrer, MmeTouchard, Mme Aligon
Enseignants : M Dubois,(Directeur) Mme Deprédurand, Mme Bouard, Mme Péron, Mme Dewèvre, Mme Gardillon, M Girauldon, Mme Lavarenne, M Le Lann, Mme Charrier,
Mairie : Mme Delaveau, Mme Renshaw, A. Henrion (Maire)
DDEN : M Beauvillain
APE : Mme Barbaud
Excusés : Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, M. Cadiran, M Terentjev

Mot de bienvenue du directeur, annonce de sa titularisation.

Résultat des élections

353 inscrits sur les listes, 164 votants soit encore une baisse de la participation : 46,46% (49,5 et 55% les 2 années passées), 1 seule liste de parents composée de 18 parents. 9 titulaires/9 suppléants. Bienvenue à tous.
Une quinzaine de personnes se sont déplacées, les autres ont voté par correspondance.

Organisation du fonctionnement du Conseil d'Ecole

Instance qui permet d'associer les parents élus à la vie, l'organisation de l'école et des activités qui s'y rattachent. Les parents participent entre autre au vote du règlement de l'école. Sur le site Eduscol, on peut retrouver tous les rôles de cette instance officielle qui doit être consultée par le maire pour l'utilisation des locaux de l'école en dehors des heures scolaires.
Rôle du DDEN : vérifier le bon fonctionnement de l'école, des APE et constituer un médiateur entre les différents partenaires : parents, enseignants, associations et Mairie. Nommé par l'inspecteur d'académie, il a un compte-rendu à lui fournir. C'est un interlocuteur supplémentaire en cas de difficulté.

Vote du règlement intérieur de l'école 2016-2017

Des modifications ont été apportées concernant les horaires. Quelques points du règlement sur la tenue ou les objets autorisés ont été également ajoutés à la rubrique « Dispositions particulières ».
Il a été procédé au vote de ce nouveau règlement intérieur qui est adopté à l'unanimité.
Il est rappelé que les parents peuvent consulter ce règlement sur le site de l'école et que quelques exemplaires sont disponibles dans le hall d'entrée de l'école. Il sera également affiché à l'entrée.

Bilan de rentrée

224 élèves inscrits dont 5 EFIV, pour 175 familles
Aucun changement depuis la rentrée n'est à souligner.
cycle 2 : (CP, CE1, CE2) 133 élèves cycle 3 : (CM 1 et CM2) 91
Effectifs par classe :
–CP de Mme BOUARD : 23 élèves
–CP de Mme GARDILLON : 24 élèves
–CE1/CE2 de Mmes PERON/DEWEVRE : 24 élèves
–CE1 de M CADIRAN : 27 élèves
–CE2 de M LE LANN : 27 élèves
–CE2-CM1 Mme DEPREDURAND : 24 élèves
–CM1 de M GIRAULDON : 25 élèves
–CM1/CM2 de Mme CHARRIER : 24 élèves
–CM2 de M DUBOIS : 26 élèves

50 CM2 sont partis en 6ème et il y a eu 47 arrivées au CP

Mise en place des APC : Ces activités sont proposées par les enseignants et peuvent se composer de soutiens pédagogiques divers, projets ou groupe de besoin. Les parents des enfants concernés sont prévenus de leur teneur et de leurs horaires. Certaines ont lieu de 13h15 à 13h45, le lundi, d'autres de 14h45 à 15h 45 ou encore de 15h à 16h.

Les TAP ont bien démarré, déléguées par la Municipalité à l'association Familles Rurales en Ridellois. : il y a 12 animateurs qui interviennent. Parole donnée à Mme BARBAUD, responsable.
178 enfants le vendredi (5 animations)
169 enfants le lundi (5 animations)
Divers intervenants : 7 animateurs et 1 animateur du SCAC, l'ASVP, du personnel de mairie.
Tous les groupes d'âge sont mélangés pour un travail sur le respect, la coopération, et l'entraide.
Tous les partenaires se rencontrent régulièrement : le directeur, les enseignants, les animateurs, la mairie.

Périscolaire : organisée aussi par Familles Rurales ; 84 enfants maxi inscrits les mardi et jeudi, 70 le lundi et encore moins le vendredi.
Si les enfants ont un dossier, ils peuvent être accueillis en périscolaire s'il y a des disponibilités. Il faut que les parents soient prévenus par téléphone.

Une précision est faite sur le comportement des enfants : nous avons constaté que le comportement des enfants se détériore quelque peu : des insultes, des gestes déplacés, obscènes, entre eux et envers les adultes. Un appel est lancé aux parents : il faut rappeler les règles de politesse, de bienséance et de vie collective. Nous allons faire un mot dans les cahiers de liaison des enfants afin de sensibiliser tout le monde.

Relations avec la mairie

Questions école

1) Il existe de bonnes relations avec la mairie ; les crédits alloués n'ont pas changé, nous avons toujours 50 € par enfants pour les fournitures de classe ainsi qu'un budget informatique. Les travaux sont effectués rapidement et l'école en remercie l'équipe entière des services techniques ainsi que les différents interlocuteurs qu'il nous est donné de rencontrer. Quelques petits travaux pourraient peut-être s'avérer utiles : des porte-manteaux supplémentaires dans l'aile du bas et le hall pour la périscolaire.

–les vidéos-projecteurs sont en cours de commande avec un portable ou 2
–le plan d'évacuation et le plan d'intervention sont en cours de remaniement (venue du lieutenant pompier préventionniste avec ses conseils avisés)

2) Un exercice incendie a été réalisé le mercredi 7 septembre. Tous les enfants ont été mis en sécurité dans la cour en 2'48 sans problème. Il y en aura 2 autres dans l'année, conformément aux directives officielles.
Pour les enfants présents en BCD ou en salle polyvalente, la sortie se fera par le hall pour rejoindre la cour sauf si le sinistre est dans le hall ; en ce cas, la sortie se fera par les portes extérieures avec un point de rassemblement sur le parking des parents via la voie publique non passante afin de ne pas gêner l'arrivée des secours (question de bon sens). Dans ces cas-là il y a deux points de rassemblement, qui seront matérialisés ultérieurement.

3) Le PPMS a été organisé ce matin avec un scénario soft d'intrusion. Chacun devait se cacher dans l'école sans que le directeur les voie. En présence du Garde Champêtre, M. Pineau et M. Beltri, agent municipal et pompier volontaire. Très satisfaisant : en moins de 2 minutes, tous les enfants étaient cachés dans les endroits prédéfinis. Sans peur ni mise en situation angoissante, juste de façon à mettre le doigt sur les problèmes et instaurer une sorte de mécanique réflexe chez les enfants et chez les adultes. Il reste quelques points à peaufiner : le signal d'alerte, les clés manquantes, l'harmonisation du protocole avec les temps périscolaires. On y travaille.
Il y aura deux autres exercices PPMS et le prochain se fera pendant la récréation...

4) Utilisation du DOJO en période 1 : 2 classes en ont profité. En période 2, 6 classes demandent à en bénéficier. L'intervention de Philippe Sécheppet, dumiste, continue à raison de 45 min par classe pour dispenser un enseignement des arts musicaux.

5) L'utilisation de la salle polyvalente pour les chorales est définie : mardi 13 et vendredi 16 juin 2017.

Projets 2015-2016

1)Le CROSS du collège pour les CM2 et quelques CM1 a eu lieu aujourd'hui. 1200m de course dans le quartier avec une arrivée au sein du collège sous les acclamations des 600 élèves et des professeurs. C'est un moment privilégié pour tous et il est reconduit chaque année avec de plus en plus de CM2 des autres communes. Sur 6 médailles Descartes a remporté 4 places. La randonnée de cohésion entre les 2 classes de CM2 et CM1/CM2 s'est déroulé le 30 septembre avec un arrêt à la Ganeraie, entreprise locale de vente de fruits du verger.
2) Chorales de fin d'année fin juin.
3) Partenariat avec la médiathèque : quelques visites ont eu lieu la semaine dernière et d'autres se dérouleront dans l'année. La 15ne du livre arrive en novembre avec des déplacements à la salle des mariages de la mairie.
4)Les classes découvertes

Classe de neige à Superbesse
CE2, CE2/CM1, CM1 du 13 au 17 mars : 74 enfants et 6 accompagnateurs + 3 enseignants 2 chauffeurs
25 320 € ;
Classe de mer à Sarzeau
2 CP, CE1, CE1/CE2 du 26 au 30 juin : 98 enfants et 8 accompagnateurs + 4 enseignants
27 806 € ;
Classe de mer à Dolus d'Oléron
CM1/CM2, CM2 du 25 au 28 avril ; 50 enfants 4 accompagnateurs + 2 enseignants et chauffeur
15 835 €

C'est un budget énorme de 68 961 €
La demande de participation mairie serait donc d'environ 14 211 € soit 1 579 € par classe au lieu des 610 habituels.

La mairie répondra présente au niveau nécessaire pour que tous les enfants puissent partir. Au minimum la mairie est prête à donner 14 211€.
Une subvention sera demandée au Conseil Général et à la DRAC. Et d'autres moyens de financement peuvent être trouvés dans les semaines qui viennent (dons d'entreprises)

Le CCAS peut aider les familles en difficulté à payer les frais du séjour. Les parents devront faire les démarches auprès de la mairie. Contacter Mme Delaveau.

Réponses aux questions des parents
Projet classe de découverte :
Les parents seront prévenus le plus rapidement possible.
Un paiement échelonné sera proposé : le coût des séjours sera de 25 € / jour et par enfant.

Toutes les classes partent.

Les projets sont des projets de classe, de l'enseignant qui en a la charge et qui permettent de souder un groupe .

Intervention de Mme Dewèvre pour souligner que les enfants qui sont en cours double ne sont pas défavorisés : ils vont participer à un projet pédagogique menés par les enseignants dans leur classe respective.

L'heure de l'après-midi est-elle efficace ?
On travaille de la même manière que les autres jours et on s'adapte aux contraintes des horaires qui n'ont pas d'incidence sur le travail des enfants.

Cette année, nous aurons nos deux chorales traditionnelles. Nous avons la chance d'avoir un intervenant dumiste compétent. Ces chorales sont appréciées par les enfants qui vivent ce moment privilégié, riche et important, de manière collective. Elles constituent le point d'orgue de l'ensemble du travail musical ou artistique de l'année.

Les photos sont faites en fin d'année car le photographe nous propose ce moment. On finalise ainsi l'année et le groupe classe est cohérent. De plus la photo « fun » rappelle un thème fort de l'année et participe d'un souvenir encore plus abouti.

Les parents ne choisissent pas la classe des enfants. On entend les demandes mais ce sont les enseignants qui choisissent. On peut s'interroger lors de la mise en place d'un cours double et donc discuter avec les parents. Parfois on les prévient pour être sûr du choix. Plusieurs critères sont utilisés et le choix se fait toujours en conseil de cycle avec tous les partenaires en s'appuyant sur des critères mûrement réfléchis. Au final, se sont toujours les enseignants qui décident.

Pour la construction du préau, l'architecte a été choisi et est en train de faire son étude. La commande pourrait advenir vers février (demande de subvention en attente). Il sera édifié le plus tôt possible, certainement vers mars avril 2017.

La demande de porte-manteaux a été faite et leur mise en place est à l'étude.

Le service de cantine avec 15 min supplémentaire se passe mieux : il y a trois services. Tout le monde pense que cela se passe mieux. Les enfants ont plus de temps pour manger, sont plus détendus et tout le monde se sent mieux.

Tabac devant l'école : Peut-on interdire aux parents de fumer devant l'école? Il est difficile d'interdire aux parents de fumer sur le trottoir. Il faudrait que chaque personne ait un geste citoyen et mette au moins son mégot à la poubelle et non par terre. On peut envisager un affichage pour sensibiliser les gens.

Variété des TAP : les animateurs travaillent en rapport à leur compétences et font donc ce qu'ils peuvent et savent faire.
Pour la sortie, il peut y avoir une à deux minutes de retard mais on ne peut pas sortir 200 élèves en même temps. On fait de notre mieux.

Surveillance :
Pour les récrés, les enseignants n'ont pas constaté de gros problèmes, si ce n'est cette augmentation des actes d'incivilité, d'irrespect décrits plus haut. Certains petits faits peuvent nous échapper mais dans l'ensemble cela se passe relativement bien. Pas de jeu dangereux à priori dans l'école.
Nous sommes vigilants. Il peut y avoir des accidents car les enfants sont 224 dans la cour. Toutefois, le climat est serein dans la cour et il est ici question d'enfants qui se défoulent un peu dans une cour réduite. Le risque 0 n'existe pas. (rappel de la précision sur le comportement de certains enfants)

Lors de la cantine, la surveillance se compose de 5 personnes dans la cour et 2 dans la cantine. Tout le monde a le BAFA et il y a un animateur sportif. Il y a toujours un remplaçant en cas d'absence. Les enfants sont plus turbulents qu'avant mais il n'y a pas plus de bagarres ni de jeu dangereux...
Les surveillants aménagent le temps de cantine pour que chaque enfant se sente bien.
Le suivi est plus précis : il y a des fiches de suivi en cas de problème avec un enfant et M Dubois est tenu au courant des problèmes qui ont pu survenir.

M Henrion est venu se présenter aux élèves en début d'année et leur souhaiter la bienvenue et une bonne année. Rien de plus. Aucun mot traumatisant n'a été prononcé. Il a beaucoup été question du vivre ensemble et de la cantine lors de cette réunion, ce qui préoccupe bien plus les enfants : auront-ils le même dessert que tous les autres.....?

Le mot communiqué par les enseignants sur le PPMS a été apprécié.

Le matériel informatique dérobé l'année dernière à l'école a été retrouvé et restitué par les services de gendarmerie d'Azay le Rideau.

Directeur
M Dubois

Secrétaire de séance
Mme Deprédurand